MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

CERFA
N° 14734 * 04

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

# Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.**
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien**

**Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas**

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

## 1 Intitulé du projet

Amenagement de la voie verte sur l'ancienne voie ferree d'Arcambal a Saint Gery-Vers et de Bouzies a Tour de Faure

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination: SYNDICAT MIXTE DES VOIES VERTES DU

Raison sociale: SYNDICAT MIXTE DES VOIES VERTES DU

N° SIRET: 20009082700011

Type de société (SA, SCI...): Syndicats

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: RIGAL

Prénom(s): SERGE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|---|
| 6. Infrastructures routières | (les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique)., 6C |

### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☑ Oui ☐ Non

## 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste a amenager une voie verte sur l'ancienne voie ferree desafectee Cahors-Capdenac, sur 2 troncons: - d'Arcambal (poursuite troncon deja amenage, ecole d'arcambal) a StGery-Vers ( ancienne Gare Vers): 5.2 km - de Bouzies a Tour de Faure (Pont de Conduche inclus, jusqu'a la fin du tunnel de Coudoulous): 1.6 km Les travaux consisteront a amenager cette voie (mise en oeuvre revetement grave-emulsion) de maniere a la rendre praticable en velo, a pied ou en fauteuil roulant, en toute securite, evitant de se rendre sur la route departementale a gros traffic, seule alternative jusqu'a present.

### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'amenager un parcours de voie verte dans la vallee du Lot, qui a une double vocation: - offrir une alternative de deplacement en mode doux en continuite de la voie verte existante a Arcambal et afin de conforter et developper la frequentation touristique a Bouzies (proximite St Cirq Lapopie) - creer une infrastructure touristique de grande itinerance inscrite au schema national des veloroutes sous la denomination V86

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront a preparer l'assiette existante de la voie ferree: decapage et nivelement du balast, puis ajout de 10 cm de castine et enfin application, en guise de revetement, d'une grave-emulsion a base de Calcaire, sur 6cm d'eppaisseur. Ces travaux exigeront l'emploi d'engins de terrassements, de nivelage et de goudronnage qui se deplaceront le long de ce chantier (pas de longue periode de derangement a un meme endroit).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La voie verte ne sera ouverte qu'aux pietons et aux velos (pas d'emissions de gaz ni de nuisances sonores), avec le passage 2 ou 3 fois par an de vehicules (epareuses legeres) charges de l'entretien (tonte tardive d'ete, balayage des feuilles…) puis de maniere reguliere le passage d'un vehicule electrique de patrouillage ; la voie sera interdite a tout autre vehicule motorise.  On peut estimer une frequentation : - domicile travail toute l'annee de 50 a 100 personnes par jour sur les 2 troncons. - estivale et touristique de plusieurs centaines de personnes a terme par jour (en augmentation dans les annees futures avec le raccordement progressif d'autres troncons de voies vertes). Il n'y aura pas d'emploi de materiel phytosanitaire (desherbant…) grace a l'impermeabilisation de la voie avec l'emulsion goudronnee.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autorisation

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|---|
| 6.8 km en tout , d'une largeur de 3 m, soit 20 400 m² de voie amenagee en voie verte (dont 3 ponts metalliques et 1 tunnel), sur une emprise anthropisee qui est l'ancienne voie ferree. | (6.8, km) |

## 4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune d'implantation**

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité : Saint Gery-Vers

Code postal : 46090 BP : Cedex :

**Coordonées géographiques**[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement**

**Point de départ :** Long. : 30° 51'03"E ' " Lat. : 44° 27' 30"N ' "

**Point de d'arrivée :** Long. : 13° 92'11"E ' " Lat. : 44° 28'27"N ' "

**Communes traversées :**

Arcambal, Saint Géry-Vers, Bouziès, Tour-de-Faure

**Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :**

Coordonnees fin du 1er troncon (ancienne gare Vers): 44°29'08.5"N 1°33'22.0"E Coordonnees debut du 2eme troncon (Bouzies) : 44°28'52.4"N 1°38'44.6"E

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

La reponse a la question precedente est non

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | ☑ | ☐ | L'ancienne voie ferree longe par moment la ZNIEFF et la traverse au niveau des 2 ponts qui passent sur le Lot Cours moyen du Lot; Identifiant national : 730010998 |
| En zone de montagne ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | ☐ | ☑ | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | ☐ | ☑ | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | ☐ | ☑ | |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | ☐ | ☑ | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | ☐ | ☑ | |
| Dans un site inscrit ? | ☐ | ☑ | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|---|---|---|
| D'un site Natura 2000 ? | ☑ | ☐ | Moyenne vallee du Lot inferieure Identifiant national : FR7300912 En bordure et/ou dedans |
| D'un site classé ? | ☐ | ☑ | |

# 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

**Veuillez compléter le tableau suivant :**

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☑ | |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | ☐ | ☑ | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | ☐ | ☑ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | ☐ | ☑ | la reponse est non |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | ☑ | ☐ | Le dossier d'expertises accompagnant ce cerfa precise les perturbations possibles et conclut que le respect des mesures mises en oeuvres permettra de maintenir a un niveau limite les impacts sur les especes protegees et patrimoniales permettant de justifier de l'absence de remise en cause du cycle biologique des especes lors de la mise en place de cette voie verte. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | ☑ | ☐ | Voir Rapport annexe |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | ☐ | ☑ | La surface utilisee correspond deja a une surface anthropisee par la voie de chemin de fer desaffectee. Les milieux rencontres sont decrits dans le dossier d'expertise |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | ☐ | ☑ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | ☐ | ☑ | Ce projet va engendrer des deplacements doux, de vehicules non motorises |
| | Est-il source de bruit ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | ☐ | ☑ | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | ☐ | ☑ | |
| Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? | ☐ | ☑ | |
| | Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☐ | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---|---|---|---|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | ☐ | ☑ | |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | ☐ | ☑ | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | ☐ | ☑ | |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La mise en oeuvre des mesures synthetisees ci-dessous permettra de concilier les enjeux de mobilite douce avec les enjeux de respect de la biodiversite. Respect des emprises lors des travaux de debroussaillage de deferrement et de pose de la grave-emulsion  Realisation du debroussaillage aux periodes les moins sensibles pour la flore et pour la faune Protection des plantes patrimoniales en cas de purges  Protection des nids d'hirondelles en cas de purges a proximite  Realisation des travaux  aux periodes les moins sensibles en particulier dans le tunnel Conception d'un eclairage discret adapte aux chiropteres et d'un panneau de sensibilisation  Conception d'un gite bois sous la voute du tunnel adapte aux chiropteres en concertation avec le groupe chiroptere CEN Occitanie Les details sont developpes dans le dossier d'expertise etabli.

# 7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a vocation a encourager des modes de deplacements doux sur un lineaire aujourd'hui desaffecte dans la continuite des troncons deja realises, presentant globalement peu d'enjeux sur le lineaire. Toutefois des elements naturalistes , en particulier ceux associes aux tunnels, sont des enjeux pris en compte dans l'entretien courant du territoire lotois independamment de ce projet de voie verte. Les mesures de precautions habituelles seront donc appliquees dans ce cadre. Des mesures complementaires listees plus haut seront egalement mises en oeuvre pour le bon deroulement du chantier, la sensibilisation des usagers de voie verte, l'amelioration des capacites d'accueil du tunnel. Le projet en phase d'exploitation occasionnera peu d'impact sur la faune, la flore et les habitats peripheriques (projet contraint globalement entre route et falaise).

# 8 Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**. | ☐ |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | ☐ |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | ☐ |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | ☐ |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | ☐ |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | ☐ |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | ☐ |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | | ☐ |
| 2 | | ☐ |
| 3 | | ☐ |
| 4 | | ☐ |
| 5 | | ☐ |

# 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom Affraix

Prénom Alain

Qualité du signataire Directeur du syndicat mixte des voies vertes du L

À Cahors

Fait le 10-10-2025

Signature du (des) demandeur(s)